



ASSOCIATION
CHAPELLE SAINT JEAN
CRUPIES

Crupies, le 15 Janvier 2025

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Chers Amis,

Vous êtes invités à participer
à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre Association qui se tiendra

**le MERCREDI 5 FEVRIER 2025 à 18H00
à la MAIRIE de CRUPIES.**

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral,
- Rapport d'activité,
- Rapport financier,
- Vote des cotisations 2025,
- Projets 2025,
- Questions diverses (*à soumettre en début de séance*),
- Élection au Conseil d'Administration : renouvellement des administrateurs sortants.

Un pot vous sera offert pour clôturer la rencontre.

Bien cordialement,

Le Président : Alain Seiner

POUVOIR

Mme, Mr
demeurant

Votre courriel

Dans l'impossibilité d'assister à l'Assemblée Générale du 5 Février 2025
de l'Association Chapelle St-Jean, donne pouvoir à :

Mme, Mr
de le/la représenter à cette Assemblée.

A
Le

Signature

(Précédée de la mention « Bon pour pouvoir »).